

## Nouvelle réalité autochtone

### La population hors réserve est élevée et continue à augmenter

Bien que pendant des années, le gouvernement fédéral et les médias d'information se soient concentrés sur les questions et les problèmes auxquels faisaient face les collectivités des « Premières nations » vivant dans les réserves de la *Loi sur les Indiens*, on rend pourtant de plus en plus compte d'une réalité autochtone au Canada à laquelle on n'a pas porté beaucoup d'attention jusqu'à maintenant.

La notion populaire mais erronée est que la plupart des Autochtones du pays habitent dans des réserves définies par la *Loi sur les Indiens*. Aggravant la situation est le fait que la part du lion des ressources fédérales — les dépenses très médiatisées des fameux 7,5 milliards de dollars à l'intention des peuples autochtones — ont été dévouées à de telles réserves, aussi connues comme « Premières nations ».

Ce n'est pas le cas, affirme Dwight Dorey, chef national du Congrès des Peuples Autochtones, l'organisme national de défense des intérêts de plus de 800 000 Autochtones hors réserves résidant dans des villes, municipalités, villages et sur des terres à travers le Canada. Un des buts principaux du chef national des Autochtones est de réfuter les mythes sur les peuples autochtones.

#### Réfuter les mythes

« Pour commencer, du total de 1,1 million de personnes autochtones rapportées dans le recensement de 1996, plus de 800 000 Indiens de plein droit (Premières nations), Indiens visés par un traité, Indiens non inscrits, ainsi que Métis n'habitent pas dans des réserves indiennes et la *Loi sur les Indiens* ne comporte pas de disposition à leur sujet » explique-t-il. « C'est donc dire qu'environ les trois quarts de tous les Autochtones vivent à l'extérieur des réserves et reçoivent très peu de la somme de 7,5 milliards! »

Il ajoute « La constitution canadienne reconnaît les peuples autochtones du Canada comme 'Indien, Inuit et Métis' mais n'élabore pas sa définition pour confirmer quelles sont les catégories

pouvant faire reconnaître et affirmer leurs droits. » Il poursuit en disant « De plus, le terme 'Premières nations' n'est pas utilisé nulle part dans des documents législatifs ou constitutionnels, toutefois, ce terme

est maintenant une expression acceptée pour désigner une personne de descendance indienne. »

Le chef national présente des exemples de nations autochtones réelles comme la nation micmac, la nation crie, la nation mohawk et la nation ojibway, pour en nommer quelques-unes. Il explique qu'appeler 'Première nation' une réserve définie par la *Loi sur les Indiens* ne fait qu'ajouter à la confusion de la plupart des Canadiens en regard des peuples autochtones.

(suite à la page 2)



*Des célébrités rendent hommage au CPA lors de son 30<sup>e</sup> anniversaire*

Le ministre des Affaires indiennes, Robert Nault s'est joint à Alanis Morissette, au chef national du CPA Dwight Dorey, à Chantal Kreviazuk et à Laurier LaPierre pour les célébrations de « Moccasin Walk 2 ». (voir la

### *Ce qui est à l'intérieur...*

<b>Journée des Autochtones</b>	<b>2</b>
<b>Programme d'emploi</b>	<b>3</b>
<b>Rapport de la « FNI »</b>	<b>4</b>
<b>Programme de mentorat</b>	<b>5</b>
<b>50 000 personnes à la recherche d'emploi</b>	<b>6</b>
<b>AINC « incontrôlé »</b>	<b>7</b>
<b>Célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire du CPA</b>	<b>8</b>
<b>Statistiques sur les Autochtones hors réserves</b>	<b>10</b>
<b>Diabète chez les Autochtones</b>	<b>11</b>
<b>Représentant national des Jeunes</b>	<b>12</b>
<b>2 millionième visiteur sur le site Web CAPonline</b>	<b>13</b>
<b>Archives numérisées du CPA</b>	<b>13</b>
<b>Rapports de l'AMAQ</b>	<b>14</b>
<b>Le CPA dans l'actualité</b>	<b>15</b>

## Le CPA participe à l'intendance

Après plus de 30 ans à l'écart, les Autochtones hors réserves ont finalement un rôle à jouer.

L'été dernier, le ministre des Affaires indiennes, Robert Nault, a invité le Congrès des Peuples Autochtones (CPA), l'organisation nationale représentant les Autochtones hors réserves, à participer au processus de consultation dans le cadre de l'Initiative de gouvernance des Premières nations.

À l'heure actuelle et pour la première fois depuis trente ans, les

Autochtones hors réserves ont un mot à dire sur des enjeux qui pourraient avoir une grande incidence sur leur vie, notamment des révisions à la *Loi sur les Indiens* si critiquée. De plus, le CPA participe aussi au comité consultatif interministériel mixte (CCIM) qui se rencontre à l'heure actuelle afin de conseiller le ministre en matière de modifications à la gouvernance à apporter à la *Loi*.

« Le CPA participe à ce processus parce que nous savons que tout changement à la *Loi sur les Indiens* aura une incidence sur une partie

considérable de nos membres — les Indiens inscrits hors réserves » affirme le chef national du CPA, Dwight Dorey. « Bien que des changements fragmentés à la *Loi* pourront créer autant de problèmes qu'en solutionner, nous sommes d'avis que nous pouvons apporter une grande contribution à l'initiative sur la gouvernance et nous espérons que notre participation mènera à l'ouverture de nouvelles avenues à l'égard des réformes nécessaires sur une base urgente » ajoute-t-il.

(suite à la page 3)



## Les Peuples Oubliés

La voix nationale des peuples indiens et métis hors réserves à travers le Canada

Publié par le



**Chef national  
Dwight A. Dorey**

867, boulevard  
Saint-Laurent  
Ottawa (Ontario)  
K1K 3B1

## Le CPA organise la Journée nationale des Autochtones

Le CPA a accepté le rôle de chef de file en vue de coordonner les célébrations de la Journée nationale des Autochtones 2002 (JNA) à Ottawa le 21 juin. La journée soulignera la culture, le talent et les réalisations des peuples autochtones au Canada.

Jamie Gallant du CPA est la présidente du comité de la JNA qui comprend des représentants de six organismes autochtones nationaux basés à Ottawa : le Congrès des Peuples Autochtones, le Ralliement national des Métis, l'Inuit Tapirit Kanatami, l'Association nationale des centres d'amitié, l'Association des femmes autochtones du Canada

et le Pauktuutit (l'Association des femmes Inuit du Canada).

Patrimoine Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada sont les partenaires de ce projet et offrent le soutien technique et l'appui de programme pour l'organisation de la production.

Le CPA promet que les festivités de la JNA seront les meilleures à ce

jour. Des activités auront lieu toute la journée au Musée canadien des civilisations, se terminant par une soirée de gala où seront présentés les talents de jeunes Autochtones de partout au pays. Tous les événements pendant la journée seront gratuits et ouverts au grand public tandis que des billets seront vendus pour la soirée de gala. Pour de plus amples renseignements sur la Journée nationale des Autochtones, veuillez communiquer avec Jamie Gallant au (613) 747-6022.

## La population hors réserve est élevée et continue à augmenter

(suite de la page 1)

Le chef Dorey précise aussi que les problèmes et les possibilités auxquels font face les Autochtones ne s'arrêtent pas à l'intérieur des limites des collectivités dans les réserves définies dans la *Loi sur les Indiens* et leurs solutions non plus.

Il est le principal promoteur au pays préconisant que les politiques et les programmes pour les peuples autochtones soient « aveugles au statut d'Indien et de résidence », c'est-à-dire qu'ils devraient s'appliquer à tous les Autochtones peu importe où ils habitent ou de quelle nation autochtone ils font partie.

Le chef Dorey est d'avis que le seul nombre d'Autochtones habitant à l'extérieur des réserves encourage les gouvernements, bien que lentement, à réévaluer ses priorités pour déterminer où sont les problèmes et où il est nécessaire de diriger les ressources.

### Un long chemin à parcourir

« Et être bloqué par la *Loi* actuelle sur les Indiens n'est pas une excuse », dit-il, en faisant référence aux changements tentés par le ministre des Affaires indiennes, Robert Nault, surtout en ce qui touche les questions d'intendance.

« Nous avons encore un long chemin à parcourir » affirme le chef national, « mais c'est au moins un début. »

de 11 ministres principaux du Cabinet. Le rôle du groupe est de travailler avec les chefs des cinq organisations autochtones nationales afin de faire progresser le bien-être des peuples autochtones dans les réserves et hors réserves à travers tout le pays.

### Thèmes pratiques

« Nous avons eu notre première réunion avant Noël afin de nous préparer à commencer et nous sommes en train de planifier notre prochaine réunion » affirme le chef. « C'est un programme visant à développer des thèmes pratiques précis sur lesquels nous pouvons faire des progrès importants à l'intérieur d'échéances raisonnables. »

## Recensement 1996 : Population de descendance autochtone\*

Statistique Canada, Recensement 1996	Total Population autochtone	Nombre dans les réserves	Pourcentage hors réserve
Canada	1 101 955	231 615	79 %
Terre-Neuve	24 595	655	97 %
Île du Prince-Édouard	2 400	200	92 %
Nouvelle-Écosse	26 795	6 800	75 %
Nouveau-Brunswick	17 095	5 175	68 %
Québec	142 385	28 320	80 %
Ontario	246 065	31 865	87 %
Manitoba	138 885	48 055	65 %
Saskatchewan	117 350	37 835	68 %
Alberta	155 650	29 675	81 %
Colombie-Britannique	184 445	42 440	77 %
Yukon	6 440	355	95 %
Territoires du Nord-Ouest	39 885	240	99 %

\*Statistique Canada définit la population autochtone comme ci-après : Il y a différentes façons de définir la population autochtone au Canada. Les données illustrées ici ont trait aux personnes ayant rapporté une origine/descendance ethnique (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit). Le recensement de 1996 fournit aussi des renseignements sur les personnes qui se sont auto-identifiées dans un groupe autochtone. Dépendant de l'application, les données sur soit l'identité ou soit l'origine/descendance ethnique pourraient être adéquates pour définir la population autochtone.

M. Dorey fait référence au rapport de 1996 de la Commission royale sur les peuples autochtones qui recommandait l'établissement d'un ministère des affaires autochtones qui s'occuperait des intérêts des peuples autochtones hors réserves. « Ceci serait une étape en vue d'une distribution plus équitable, efficace et efficiente des ressources pour les peuples autochtones.

Il s'agit là d'une priorité importante pour nous et j'ai l'intention d'aller de l'avant avec de programme aussi agressivement que je pourrai, » explique le chef.

Une preuve additionnelle de l'attention renouvelée à l'égard de la réalité autochtone hors réserve au Canada est la formation récente par le Premier Ministre d'un « Groupe de référence ministériel », composé

Le chef Dorey explique qu'il croit qu'on vit un élan en vue d'une plus grande attention portée aux besoins des Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves et qui ne sont pas assujettis au cadre de la *Loi* sur les Indiens.

Il poursuit en disant : « Après tout, la réalité autochtone au Canada est que 73 % d'entre nous n'habitons pas dans des réserves 'Premières Nations' définies dans la *Loi sur les Indiens*, donc, si le Canada veut réaliser des progrès réels en vue de résoudre nos problèmes les plus continus et omniprésents, c'est là où il trouvera les problèmes et les possibilités. »



## Entente séparée pour le programme régional d'emploi

Le Congrès des Peuples Autochtones a été exclu des premières ententes bilatérales régionales (EBR) qui ont remplacé Les chemins de la réussite, un programme de production d'emploi autochtone commandité par Développement des Ressources humaines Canada.

Par contre, lorsque le CPA a convaincu l'honorable Jane Stewart et ses représentants de DRHC que les Autochtones hors réserves n'auraient pas le même accès aux programmes de marché du travail à cause de cette omission, la ministre a invité le Congrès à conclure une entente séparée de marché de travail avec son ministère.

### Prise de décision locale

Une des caractéristiques du plan du CPA, tout comme les détenteurs d'EBR était que le développement des capacités et la responsabilité du processus décisionnel local sur les programmes d'emploi devaient être confiés aux collectivités constituantes — dans le cas du CPA, ses associations membres constituantes.

À cet égard, le CPA a été plus performant que tous les autres détenteurs d'EBR au pays. En moins de trois ans, et à l'aide d'un budget composé seulement d'une fraction des budgets des autres détenteurs d'EBR, le Congrès a confié la conception et la gestion de son entente de marché de travail à ses organisations membres et à un niveau de responsabilité qui lui a mérité l'approbation de DRHC à toutes les étapes.

« Il s'agit d'une heureuse réalisation du Congrès et de ses organisations membres » affirme Ian Taylor.

« Nous nous sommes rendu compte très tôt que sans le genre de soutien financier que les autres organisations autochtones ont obtenu, nous devons faire preuve de beaucoup de

créativité pour faire un impact. C'est pourquoi le CPA a commencé à mettre l'approche en œuvre à petite échelle et sur une base ad hoc en utilisant les fonds que nous pouvions obtenir », explique Taylor.

### Succès remarquable

« Depuis ce temps » ajoute-t-il, « nous avons été capables de présenter les fondements à la plupart de nos membres affiliés, ainsi qu'à plusieurs employeurs à travers le pays. Nous avons connu un succès remarquable! »

Il a cité deux exemples : l'affilié du CPA, le Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick a obtenu la collaboration de la Conférence des Teamsters pour établir plus d'une douzaine de nouveaux postes de formation pour les Autochtones hors réserves; l'entente crée des emplois et des revenus en fournissant des services de préselection et de référence pour le programme de services sociaux de la province. Ces activités ont permis au CPA d'établir une « meilleure pratique ».

(Suite à la page 12)

## Une loi sur les peuples autochtones est nécessaire

La *Loi sur les Indiens* est imparfaite par nature et doit être remplacée. Cette Loi est un produit du point de vue paternaliste du 19<sup>e</sup> siècle qui n'a pas surmonté et qui ne peut pas surmonter les défis de la Charte des droits et libertés ni les dispositions constitutionnelles protégeant les Autochtones et les droits en vertu des traités.

des Peuples Autochtones et ses organismes membres mettent de la pression sur la Loi sur les Indiens en déposant des litiges.

## Participation au processus sur la gouvernance

Le processus sur la gouvernance du ministre Nault comprend trois étapes : l'étape de la consultation avant la législation, l'étape de l'avant-projet du comité parlementaire ainsi que l'étape de la réglementation.

Lors de la première étape, qui s'est déroulée d'avril à novembre 2001, les organisations membres du CPA ont effectué des consultations pour obtenir les points de vue des Autochtones hors réserves au sujet des questions de gouvernance dans la *Loi sur les Indiens* aux paliers régional et communautaire à travers le pays.

Bien que plusieurs points de vue aient été exprimés tout au long du processus de consultation, une question est demeurée prédominante. C'est que les peuples autochtones hors réserves veulent que la *Loi sur les Indiens* qui est restrictive et archaïque soit remplacée par une nouvelle loi sur les peuples autochtones plus complète et inclusive. Il entendent qu'une telle loi servira à reconnaître et à desservir les intérêts des nations autochtones — Mi'kmaq, Cri, Ojibway, Haida, Mowhawk pour en

nommer quelques-unes — peu importe leur « statut » ou s'ils habitent dans des collectivités 'Premières nations', autrement appelées les réserves dans la *Loi sur les Indiens*.

### Réalité autochtone

Ils envisagent aussi une telle législation comme un reflet de la réalité autochtone actuelle au Canada, c'est-à-dire que 73 % de tous les Autochtones n'habitent pas dans des réserves définies dans la *Loi sur les Indiens*, et qu'ils ne profitent d'aucun avantage prévu par les dispositions de la *Loi sur les Indiens*.

Le rapport final du CPA portant sur l'étape de la consultation avant la législation a été soumis au Ministre.

Un comité consultatif interministériel mixte — comprenant le coordonnateur du CPA et des représentants de trois autres organisations autochtones nationales, ainsi que des hauts fonctionnaires du ministère de la Justice et des Affaires indiennes — se réunit plusieurs fois par semaine pour étudier l'information obtenue au cours du processus de consultation.

### Préparation du rapport

On prépare à l'heure actuelle un rapport pour le Ministre comprenant des options et des recommandations pour les amendements proposés en matière de gouvernance.

Le Ministre révisera le rapport du comité et donnera des instructions aux rédacteurs de lois dans l'espoir qu'un projet de loi soit présenté au Parlement au printemps 2002. Étant donné que le comité n'a pas encore terminé son étude, il est trop tôt pour prévoir quelle partie des conseils du comité sera acceptée par le Ministre. Lorsque le projet de loi sera déposé, le CPA examinera son contenu et offrira des commentaires au nom de ses membres.

Tout au long du processus, le CPA s'est engagé à assurer que tous les Autochtones, peu importe leur statut ou l'endroit où ils habitent, profitent des changements apportés à la *Loi sur les Indiens*. L'organisation autochtone nationale a aussi promis de rester impliquée dans le processus concernant tout changement à la *Loi* et de continuer à promouvoir une loi plus représentative et équitable pour les peuples autochtones.

Les principes directeurs pour une Loi sur les peuples autochtones devaient être : que tous les peuples autochtones ont le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, à l'autodétermination et les droits issus de traités, indépendamment de la Loi sur les Indiens; que tous les peuples autochtones conservent leurs droits autochtones peu importe le lieu de résidence ou le statut.

C'est le point de vue de base du Congrès des Peuples Autochtones et de ses membres partout au pays comme il a été exprimé au cours de l'étape de consultation de l'Initiative de gouvernance des Premières Nations.

Le CPA illustrera par sa participation à l'initiative de gouvernance que le remplacement de la Loi sur les Indiens par une Loi sur les peuples autochtones est la seule voie à prendre. Lorsqu'une telle loi sera adoptée, le Canada montrera au monde entier qu'il est en tête au 21<sup>e</sup> siècle par sa politique autochtone, respectant ses ententes et obéissant à ses propres lois.



## Le rapport de la « Federation of Newfoundland Indians »

# met à l'épreuve le traitement des Indiens dans les conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada

Je vais résumer la plupart des projets auxquels participe à l'heure actuelle la « Federation of Newfoundland Indians » (FNI) et décrire les avantages pour les communautés qui découlent des activités de la FIN et qui sont possible grâce à l'aide de notre organisation nationale, le Congrès des Peuples Autochtones.

La FIN a fait de bons progrès dans notre litige contre la Couronne. Joe Magnet, le conseiller juridique du CPA a aidé notre représentant juridique. Le litige porte sur le manquement de la Couronne d'étendre la *Loi sur les Indiens* aux peuples micmacs de Terre-Neuve dans les conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada en 1949.

### Échec de la Loi sur les Indiens

L'échec de la *Loi sur les Indiens* contredisait les efforts explicites que le Couronne avait déployé aux réunions entre les délégués de la « National Convention of Newfoundland » et les représentants du Gouvernement du Canada du 25 juin au 25 septembre 1947 tel qu'expliqué dans un document intitulé « A preliminary Statement regarding the position of Newfoundland's Indians and Eskimos in the event of Union » (un énoncé préliminaire au sujet de la position des Indiens et des Eskimos de Terre-Neuve dans l'éventualité d'une union).

Cet énoncé précise que, lorsque Terre-Neuve se joindrait à la Confédération, la Couronne assumerait la responsabilité exclusive des Indiens et des Eskimos de Terre-Neuve et du Labrador. En vertu des lois et programmes actuels, ils auraient droit à des avantages comme l'éducation, les services de soins médicaux et d'hospitalisation gratuits ainsi que des réserves foncières pour leurs revendications.

### Financement de la cause type

Le Gouvernement fournit à la FNI le financement de la cause par le biais du financement des causes types.

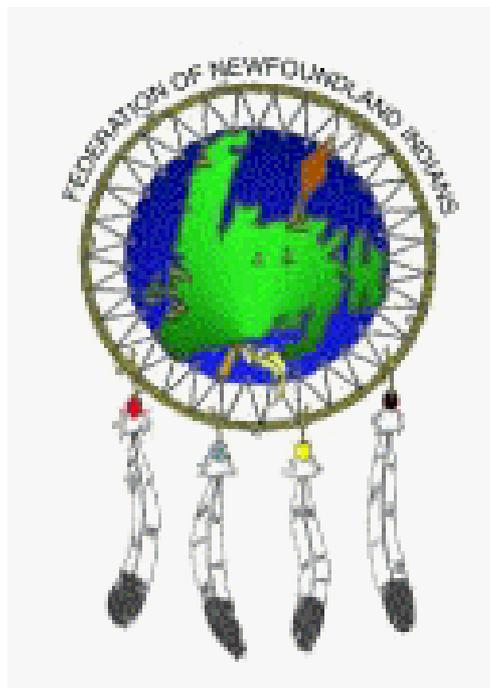
Malgré le litige contre la Couronne, la FNI a une excellente relation de travail avec le ministre Nault.

Bien que le litige contre la Couronne progresse très bien, le ministre Nault réfléchit à une possible entente négociée.

La FNI reconnaît que cette relation avec le ministre découle des efforts de notre chef national, Monsieur Dwight Dorey.

### Entente sur l'emploi

La FNI a commencé à mettre en œuvre l'Entente sur le développement des ressources humaines



autochtones (EDRHA) en 1989 et depuis ce jour a fait des contributions importantes en vue de changer la vie de plusieurs de nos membres en leur offrant des occasions de formation et d'emploi.

L'objectif principal du programme de l'EDRHA est de fournir aux Autochtones les meilleures possibilités d'obtenir un emploi à temps plein.

Les résultats de la dernière année précisent que 19 clients de l'assurance-emploi ont déniché des emplois, 64 clients de l'assurance-emploi ont terminé des interventions, 22 clients du FRM ont déniché des emplois et 27 clients du FRM ont terminé des interventions tandis que 27 jeunes ont trouvé des emplois ou sont retournés aux études et 39 jeunes ont terminé des interventions et 1 personne handicapée s'est trouvée un emploi.

La FNI a offert une formation à son conseil d'administration afin d'augmenter les compétences de ses membres et en retour, augmenter la capacité des collectivités.

### Stratégie des pêches autochtones

La FNI reçoit une subvention de Pêches et Océans Canada (POC) en vertu du Programme de la stratégie des pêches autochtones (SPA) afin d'effectuer du travail bien nécessaire dans le domaine de la conservation et de la protection du saumon et de la truite. Chaque saison, la FNI

embauche 15 gardiens entraînés et surveille le travail pour réaliser cette tâche.

Au printemps de 2001, la FNI a finalement négocié une entente en vertu du Programme de transfert des allocations aux Autochtones, une composante du SPA au moyen duquel POC rachète sur une base régionale des permis de base des pêcheurs non autochtones et fournit aux membres de la FNI l'entreprise de pêcheries.

L'aspect négatif de ce programme est que POC ne dispose pas d'assez de fonds pour la région afin de réaliser le plan d'affaires et la stratégie de trois ans de la FNI. La FNI a obtenu deux petites entreprises de base et a assigné deux Micmacs pour utiliser ces permis. La FNI espère consolider ce projet à un point tel que les revenus de ces entreprises pourront être réinvestis afin d'augmenter le nombre de membres micmacs dans la pêche commerciale.

### Étude sur l'utilisation des terres

La FNI est à l'étape finale d'une étude sur l'utilisation traditionnelle des terres et d'une recherche historique en vue de préparer une soumission de revendication territoriale pour le compte des peuples micmacs habitant à l'extérieur de la réserve Miawpukek.

### Programme sur le diabète

À l'automne 2001, la FNI a reçu l'approbation de Santé Canada pour participer à une campagne de sensibilisation sur le diabète. À l'heure actuelle, le coordonnateur de ce programme se prépare à se rendre dans les collectivités pour présenter des renseignements importants sur le diabète directement à la population.

La FNI a obtenu un certain financement pour effectuer un travail supplémentaire sur le projet de généalogie qui a débuté en 1982 et qui n'a pas été complété à cause d'un manque de fonds. À ce jour, plusieurs membres de la FNI ont réussi à établir les liens manquants à leur origine ancestrale.

La FNI a un site Web qu'il est possible de visiter au [www.fni.nf.ca](http://www.fni.nf.ca). Les conseils de bandes de la FNI viennent tout juste de commencer à utiliser ce site.

Le Ministère des Affaires indiennes et du Nord a invité la FNI à participer à la première étape de l'Initiative sur la gouvernance des Premières nations. Nous avons organisé des ateliers très réussis sur la gouvernance et nous avons soumis un rapport au CPA.

La FNI prévoit jouer un rôle dans la deuxième étape de l'initiative sur la gouvernance.

Brendan Sheppard - Président  
« Federation of Newfoundland Indians »



## Le Programme de mentorat du CPA prend son envol

Le Programme de mentorat MocWalk est un projet pilote que le CPA développe à l'heure actuelle en vue de faire avancer son engagement et continuer à se concentrer sur les jeunes Autochtones au Canada.

Le but de ce programme est de former des partenariats entre les artistes autochtones du Canada qui ont réussi et les jeunes Autochtones qui font preuve de talent dans le même médium (arts visuels, théâtre, musique, etc.).

Le programme vise à fournir des modèles de comportement qui connaissent le succès afin de permettre aux générations plus jeunes de les imiter et de leur fournir une expérience positive

qui peut influencer des jeunes qui autrement n'auraient peut-être jamais la possibilité de développer leur talent.

Les jeunes choisis pour participer comme apprentis dans le

programme se verront remettre du matériel sur les antécédents professionnels de leur mentor, telles des biographies et des cédéroms pour qu'ils apprennent à connaître eux-mêmes leur mentor. On leur fournira des billets pour qu'ils assistent à des concerts et à des spectacles et ils rencontreront leur artiste/mentor dans les coulisses lorsqu'il ou elle se présentera dans la région de l'apprenti. De cette façon, un mentor pourra rencontrer plusieurs apprentis de partout au pays. On encouragera les partenaires à développer des relations continues par lesquelles l'apprenti sera assez confortable pour communiquer avec son mentor et lui demander des conseils.

Le projet est lancé sur une très petite échelle au début, regroupant quelques artistes autochtones bien connus et

plusieurs « apprentis ». Lorsque le programme sera rodé, il s'étendra pour inclure des douzaines d'artistes ainsi que des gens d'affaires, des athlètes professionnels, des entrepreneurs et d'autres professionnels qui ont du succès.

Les premiers deux artistes à participer au programme sont Pamela Matthews et George Leach. Au cours des deux dernières décennies, madame Matthews a travaillé comme actrice professionnelle, écrivaine, réalisatrice, monteuse de film et directrice artistique. Basée dans la région de Toronto, le travail de madame Matthew lui a permis de voyager à travers le monde. George Leach est un rocker de blues primé qui, à l'heure actuelle, est en tournée à travers le Canada pour promouvoir son dernier album « Just Where I'm At ». Il possède beaucoup de talents et est chanteur/compositeur et guitariste.



**George Leach**

« C'est un grand honneur pour moi de faire partie du programme de mentorat. Ma participation me donne la chance de partager et de donner aux jeunes, nos leaders de l'avenir. Si je peux avoir une incidence positive ou les inspirer à suivre leurs rêves, ce sera pour moi le plus grand succès que l'on pourrait imaginer. »

### Intéressé à vous joindre au programme?

Les jeunes Autochtones intéressés à développer un talent ou les mentors autochtones qui désirent partager leur expérience doivent communiquer avec la coordonnatrice du programme Jocelyn Rheume pour obtenir de plus amples renseignements :

« **Moccasin Walk** »  
(613) 747-0309

ou visiter le programme de mentorat dans le site Web du CPA.



**Jocelyn Rheume**

La coordonnatrice du programme de mentorat du CPA, Jocelyn Rheume est la bonne personne pour la tâche. Une ancienne enseignante d'anglais à l'école secondaire, possédant un diplôme en arts du théâtre et une maîtrise en élaboration de curriculum, la Métis, native d'Aklavik a co-

réalisé et dirigé « Moccasin Walk 2 » .

Pendant plus de huit années, elle a été la gérante et la directrice responsable des médias pour des artistes telle Alanis Morissette, Chrissy Hynde, Chantal Kreviazuk, les « Goo Goo Dolls » et les « Indigo Girls ».



**Le chef national s'adresse au Conseil canadien pour le commerce autochtone**

## Le chef Dorey explique au CCCA que 50 000 Autochtones hors réserves de plus chercheront l'équité dans le marché du travail

Comme personne ayant siégé au conseil d'administration du CCCA pendant de nombreuses années, je ne connais non seulement votre travail mais je suis un avide partisan de vos efforts en vue d'encourager l'entrepreneuriat autochtone. Permettez-moi donc de remercier le Conseil de tous les efforts déployés pour établir des ponts entre les collectivités autochtones et les affaires.

Avec des initiatives comme le « Progressive Aboriginal Relations Program » et la « Foundation for the Advancement of Aboriginal Youth », vous ouvrez des portes et élargissez les esprits. Laissez-moi aussi vous expliquer comment heureux je suis que le dîner de cette année se concentre sur les peuples autochtones urbains – soit plus de 800 000 personnes représentées par le Congrès des Peuples Autochtones.

Nous constituons non seulement le groupe le plus important en nombre au Canada, représentant environ 73 % de tous les Autochtones au Canada – mais nous sommes aussi le peuple connaissant la croissance la plus élevée dans la population autochtone. C'est plus qu'un énoncé politique – il s'agit d'une illustration graphique de la réalité autochtone au Canada. C'est aussi plus que simplement une statistique démographique intéressante – c'est un feu rouge clignotant qui nous incite à agir – et à agir maintenant.

Ce n'est pas seulement moi qui lance un appel à l'action; c'était une recommandation clé de la Commission royale sur les peuples autochtones; c'est un appel repris par la « C.D. Howe Institute » et le document de la Banque Royale intitulé « The Cost of Doing Nothing » (le coût de ne rien faire). De plus, c'est un appel que le Premier Ministre a compris, il a établi un groupe de référence ministériel pour agir face aux enjeux autochtones.

D'abord et avant tout, notre défi est de se faire reconnaître. Nous sommes oubliés trop souvent parce que nos peuples habitent hors réserves. On nous oublie souvent dans le programme national parce que nous sommes à l'extérieur du texte de la *Loi sur les Indiens*. Nous sommes d'avis que les droits des Autochtones devraient s'appliquer à tous les

peuples autochtones, peu importe où ils habitent.

En d'autres mots, les droits dont nous bénéficions ne devraient pas

dépendre de l'endroit où nous vivons. Ils ne devraient pas dépendre du statut arbitraire que d'autres nous ont accordé.

Il s'agit simplement d'une question d'équité et l'heure est venue de redresser la situation.

Fondamentalement, nous ne pouvons pas attaquer les défis économiques des peuples autochtones en ciblant 90 pourcent des ressources à 25 pourcent de notre population. C'est le message que je veux transmettre ce soir. Et c'est aussi le message que le Congrès des Peuples Autochtones va continuer à transmettre aux leaders de ce pays et aux gens de ce pays.

Je tiens à être clair : notre bataille en vue d'occuper la place qui nous revient dans la société au Canada n'est pas un débat abstrait quelconque. Il n'est pas théorique. Il se fonde sur des préoccupations très pratiques et des aspirations très légitimes. Le résultat essentiel est que nous voulons participer entièrement à la vie économique de ce pays. Nous voulons contribuer notre juste part et recevoir notre part équitable. Nous voulons sortir des bas-fonds de la population et entrer dans la première ligne des occasions et des promesses. Mais le fait demeure que des obstacles freinent notre progrès.

De certaines façons, les peuples autochtones hors réserves occupent les pires positions possibles — nous portons l'héritage de politiques autochtones et d'antécédents

*(Suite à la page suivante)*



### Le chef du CPA apporte 24 années d'expérience à la table

Dwight Allister Dorey est le chef national du Congrès des Peuples Autochtones (CPA). Il a été élu à ce poste lors de l'Assemblée générale annuelle le 29 avril 2000 pour un mandat de trois ans.

Le Congrès, anciennement le Conseil national des Autochtones du Canada, est l'organisme national de défense des intérêts de plus de 800 000 Autochtones hors réserves habitant dans des régions urbaines, rurales et éloignées à travers le Canada. Le CPA a célébré son 30<sup>e</sup> anniversaire comme organisme autochtone national en octobre 2001 lors de la production du gala très réussi « Moccasin Walk 2 ».

Le chef Dorey, un Micmac de Truro en Nouvelle-Écosse a plus de 24 années d'expérience en politiques autochtones aux paliers provincial, national et international. Avant son élection à titre de chef national, il était conseiller principal en politiques pour le compte du Congrès. Il a servi comme chef élu et président du « Native Council of Nova Scotia » de 1989 à 1997. Dans les années 1980, il était aussi vice-président du « Native Council of Nova Scotia » et vice-président du Conseil national des Autochtones du Canada.

Son expérience chevronnée en politiques a été renforcé par sa

carrière de haute direction comme président et gérant général de la « Mikmakik Development Corporation » en Nouvelle-Écosse ainsi que son poste de gestionnaire de l'exploitation pour le groupe « Associated Management Group » à Toronto.

Le Chef Dorey détient une maîtrise en études canadiennes de la « Carleton University » à Ottawa.

Il a siégé sur plusieurs conseils d'administration à l'échelle nationale et régionale et a beaucoup voyagé à travers le monde comme participant et délégué à plusieurs réunions et conférences de l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains.



## La Cour fédérale déclare que

### les représentants des Affaires indiennes sont « incontrôlés »

Le juge J. Lemieux a qualifié les représentants du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de « personnes incontrôlées » dans leur hâte à retirer les prestations de personnes qui en appellent de la décision du Registraire de les enlever de la liste découlant de la Loi sur les Indiens.

Dans un jugement publié le 20 décembre 2001, le juge Lemieux a déclaré :

Il me semble que les applicateurs de la loi (AINC) ont une approche incontrôlée face au régime législatif en avertissant immédiatement les autorités gouvernementales de la suppression du nom qui entraîne, selon ce que je comprends, l'inadmissibilité immédiate aux prestations.

Dans une décision en deux parties, la Cour a décidé que le Registraire n'avait pas fait d'erreur dans l'application de la loi lorsqu'il a supprimé l'ancien combattant de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale Sam Sinclair de la liste d'inscription, mais qu'il avait violé les droits de M. Sinclair de recevoir des prestations jusqu'à ce qu'une décision soit prise à l'égard de son appel.



**Sam Sinclair**

L'avocat Marc LeClair a expliqué que le processus utilisé par l'AINC violait les droits de M. Sinclair en

vertu de la Section 7 de la Charte canadienne des droits et libertés. M. LeClair a affirmé que la mesure utilisée par l'AINC produirait un dommage immédiat et irréparable à la santé de M. Sinclair, à son revenu, à son approvisionnement de nourriture (droits de chasse) et à sa capacité d'éduquer ses enfants.

Au début, M. Sinclair était inscrit en vertu de la Loi C-31 en 1990 mais son nom a été retiré unilatéralement de la liste en 1998 sans avis préalable.

Avec l'aide du Congrès des Peuples Autochtones, M. Sinclair a gagné une injonction prévenant la suppression de son nom jusqu'après la décision de son cas en instance.

L'AINC interjette un appel de la deuxième partie du jugement est M. Sinclair interjette un appel de la première partie de la décision et demande une qualification de la deuxième partie de la décision. Son nom demeure sur la liste au moins jusqu'à ce que l'appel soit entendu.

#### Le rôle des Affaires indiennes sous des dehors différents

Depuis sa création en 1755, l'agence responsable des affaires indiennes au Canada a été assignée au ministère qui avait le plus grand intérêt à contrôler les Indiens et les ressources indiennes.

1755 - Établie comme autorité militaire

1860 - Transfert au Commissaire des terres de la Couronne

1867 - Transfert au Secrétaire d'État (John A. Macdonald)

1873 - Transfert au Ministère de l'Intérieur (Division des terres indiennes)

1936 - Transfert au Ministère des Mines et des Ressources

1949 - Transfert au Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration

1965 - Transfert au Ministère des Affaires indiennes et des Ressources nationales

1966 - Établissement du Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Maintenant Affaires indiennes et du Nord Canada

## Un plus grand nombre de peuples autochtones hors réserves à la recherche d'équité

(Suite de la page précédente)

dysfonctionnels, sans l'aide et l'encouragement d'une collectivité autochtone autour de nous. Nous sommes occasionnellement perçus comme des gens de l'extérieur, tant par nos propres peuples et par des peuples non autochtones : faisant face au racisme d'une part et de rejet de l'autre part.

Dans un sens très réel, nous sommes les « gens oubliés » mais comme je l'ai déjà mentionné, nous augmentons en nombre et nos besoins sont réels. C'est pourquoi je suis heureux de profiter de cette occasion de partager certaines idées avec vous – des idées visant non à assigner le blâme mais à trouver des solutions.

Ainsi, pensez à notre Stratégie nationale autochtone visant le milieu de travail. Au cours de la prochaine décennie, presque 50 000 Autochtones additionnels voudront rejoindre le marché du travail. Le mini baby-boom représente un énorme défi – et une possibilité énorme. S'ils peuvent se faire accepter et profiter de la possibilité économique,

il sera possible de développer une relation fondamentalement différente entre les peuples autochtones et non autochtones dans ce pays.

Il est possible d'interrompre les cycles de dépendance et d'établir une nouvelle façon de voir les choses.

Mais s'ils se butent à un mur de briques formé d'exclusion et de préjugés, nous aurons perdu une autre génération ainsi qu'une occasion en or de tracer un nouveau chemin et d'établir une nouvelle relation. C'est pourquoi l'accès à des emplois est si important et pourquoi votre travail au CCCA si vital.

La Stratégie autochtone nationale visant le milieu de travail vise à ajouter à vos efforts et à les continuer au niveau suivant. La prémisse de cette stratégie est de travailler de concert avec les gouvernements, le secteur privé, les syndicats, les collectivités autochtones et les établissements d'enseignement. Le but de la stratégie est simple : préparer les Autochtones pour le milieu de travail

et préparer le milieu de travail pour les Autochtones.

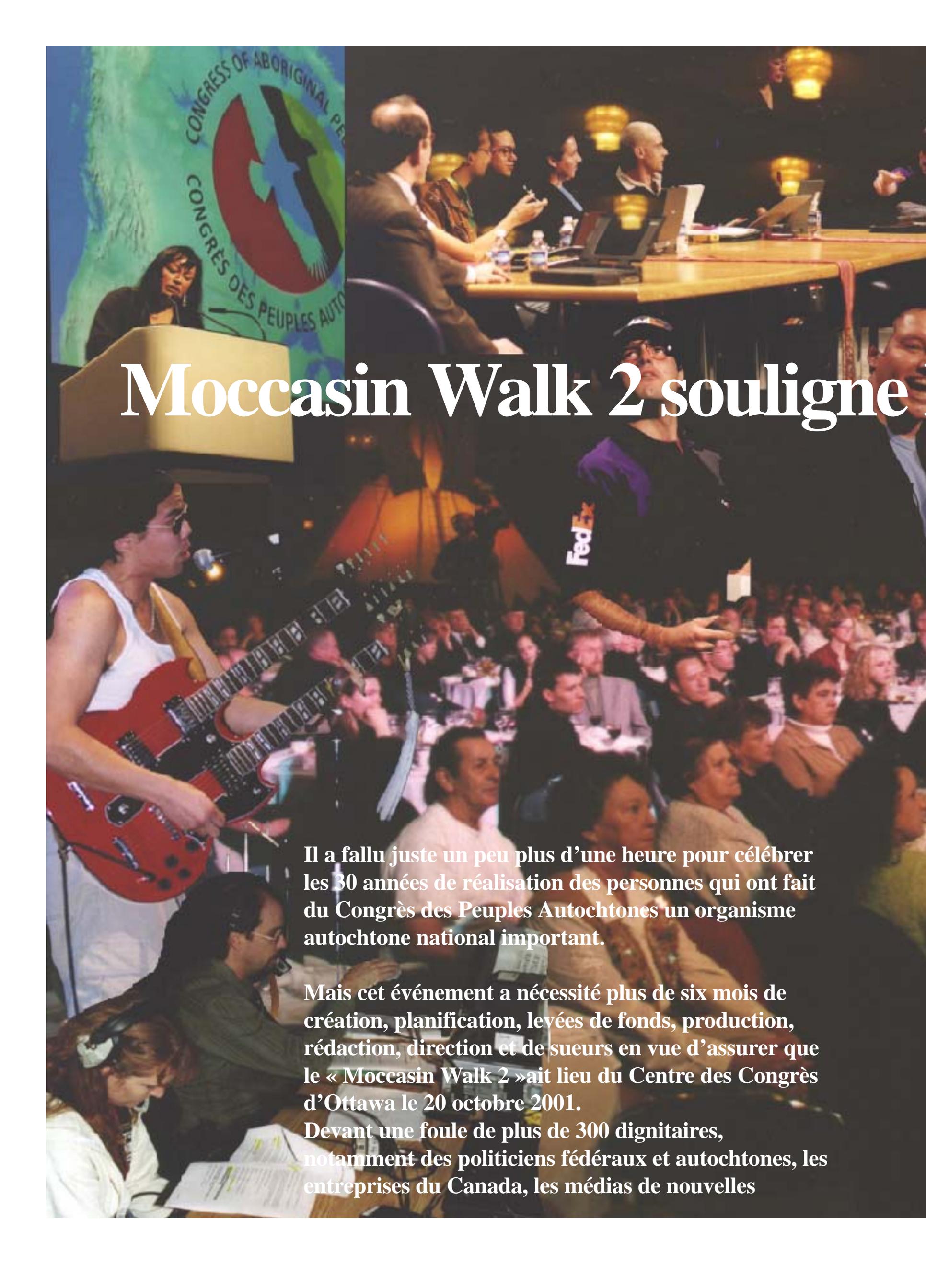
C'est une stratégie « aveugle au statut et à la résidence », ce qui veut dire qu'elle s'ouvre à tous les peuples autochtones peu importe comment ils s'appellent ou où ils habitent. C'est une stratégie ayant fait ses preuves qui a débuté en Saskatchewan et elle vise à assurer un milieu de travail dans lequel les Autochtones ont la chance de concurrencer pour toutes les occupations et à tous les niveaux, entrée, gestion intermédiaire et direction.

Nous avons déjà signé deux ententes importantes pour faire avancer cette initiative à travers le pays – la première avec le Congrès du travail du Canada et l'autre avec l'Alliance de la fonction publique du Canada. Et nous aimerions que vous participiez et que vous nous fassiez parvenir vos suggestions. Les plans sont en place pour tenter des projets-pilotes du programme au Québec, en Colombie-Britannique, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. Nous avons beaucoup de renseignements

supplémentaires sur la Stratégie et comment vous pouvez vous impliquer.

Cette stratégie est-elle toute la réponse? Bien sûr que non. Mais c'est une étape importante dans le bon chemin. La stratégie a démontré sa valeur et offre de grandes possibilités. Elle nous dirige aussi vers un meilleur avenir pour les peuples autochtones.

Le Congrès que je représente entrevoit l'avenir où des Autochtones instruits et ayant des emplois joueront des rôles de leadership en affaires, dans les professions libérales et les arts. Un avenir où l'hommage qu'on a rendu aux progrès réalisés sont le fondement de progrès réels et de changements réels. Un avenir où les Autochtones seront reconnus pour leurs propres réalisations et réussiront selon leurs propres mérites. Voilà le futur que nous entrevoyons et qui, grâce à votre aide, sera le futur que nous réaliserons.

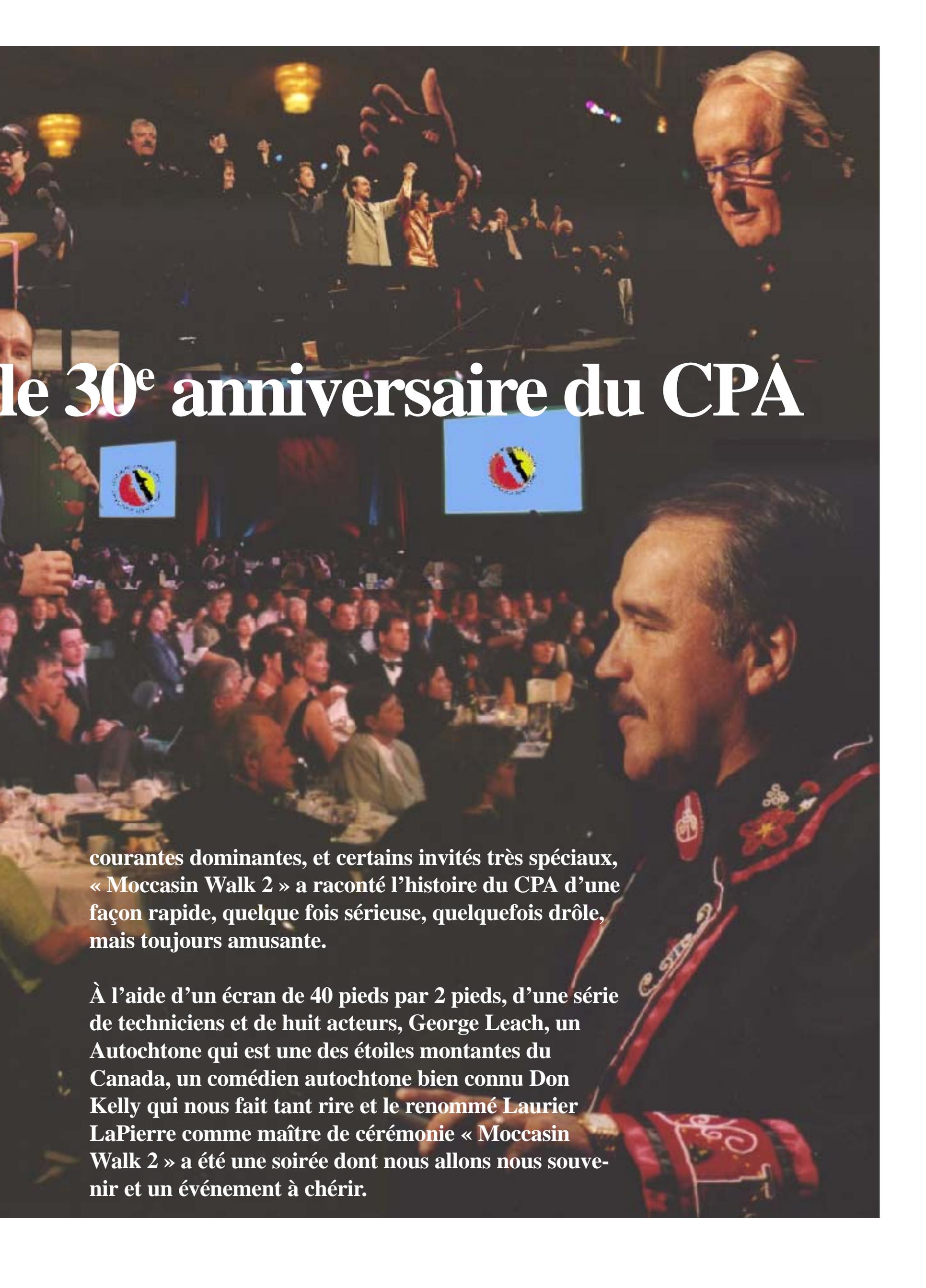


# Moccasin Walk 2 souligne

Il a fallu juste un peu plus d'une heure pour célébrer les 30 années de réalisation des personnes qui ont fait du Congrès des Peuples Autochtones un organisme autochtone national important.

Mais cet événement a nécessité plus de six mois de création, planification, levées de fonds, production, rédaction, direction et de sueurs en vue d'assurer que le « Moccasin Walk 2 » ait lieu du Centre des Congrès d'Ottawa le 20 octobre 2001.

Devant une foule de plus de 300 dignitaires, notamment des politiciens fédéraux et autochtones, les entreprises du Canada, les médias de nouvelles



# Le 30<sup>e</sup> anniversaire du CPA

**courantes dominantes, et certains invités très spéciaux, « Moccasin Walk 2 » a raconté l'histoire du CPA d'une façon rapide, quelque fois sérieuse, quelquefois drôle, mais toujours amusante.**

**À l'aide d'un écran de 40 pieds par 2 pieds, d'une série de techniciens et de huit acteurs, George Leach, un Autochtone qui est une des étoiles montantes du Canada, un comédien autochtone bien connu Don Kelly qui nous fait tant rire et le renommé Laurier LaPierre comme maître de cérémonie « Moccasin Walk 2 » a été une soirée dont nous allons nous souvenir et un événement à chérir.**



## Indiens inscrits hors réserves sous les niveaux nationaux

Contrairement aux attentes de plusieurs décideurs du gouvernement en matière de politiques autochtones, les Indiens inscrits hors réserves ne comblent pas l'écart socio-économique avec les autres Canadiens.

Dans une étude récente mandatée par le CPA portant sur les données des niveaux de réalisation socio-économique entre le recensement de 1991 et celui de 1996, le professeur V. F. Valentine a découvert que les Indiens inscrits hors réserves ne réussissent pas aussi bien que l'on puisse penser.

« La persistance de cet écart » explique le professeur Valentine « jette des doutes sur le point de vue courant voulant que lorsque les Indiens inscrits quittent la réserve pour habiter dans des centres urbains, leurs conditions de vie s'améliorent automatiquement et se rapprochent de la norme pour le pays dans son ensemble. »

Il suggère que ce point de vue est peut-être seulement un mythe rassurant entretenu par des segments peu informés du grand public et des décideurs politiques.

Cette donnée fait partie d'une étude continue portant sur la comparaison des segments dans les réserves et hors réserves de la population des Indiens inscrits en utilisant les mêmes variables du recensement national de 1991 et de celui de 1996.

Une étude approfondie du CPA effectuée sur les conditions des Indiens inscrits dans trois centres urbains est en voie de planification et vise à utiliser des études directes plutôt que les données de recensement.

Le professeur Valentine ajoute « C'est clair, les données de recensement peuvent seulement fournir des indications grossières des conditions réelles de vie et ces données doivent être complétées par des études directes sur le plan communautaire. »

*Note* Les tableaux plus bas sont choisis à titre d'exemples à partir d'une série plus complète de tableaux faisant partie du rapport original.

**Tableau 3 - Études des Indiens inscrits Hors réserves 15 ans et plus comparativement à la population non autochtone en 1991 et en 1996**

Niveau réussi	Année	Population totale (non autochtone)	Indiens inscrits Hors réserves	Différence pour les Indiens inscrits Hors réserves
Diplôme d'études secondaires	1991	15 %	9 %	1,5 fois moins
	1996	14 %	5 %	3 fois moins
Diplôme universitaire	1991	12 %	3 %	4 fois moins
	1996	13 %	2 %	6 fois moins

**Tableau 4 - Taux de chômage et de participation au marché du travail Indiens inscrits Hors réserves 15 ans et plus comparativement à la population non autochtone en 1991 et en 1996**

Taux	Année	Population totale (non autochtone)	Indiens inscrits Hors réserves	Différence pour les Indiens inscrits Hors réserves
Taux de chômage	1991	10 %	26 %	2,5 fois plus élevé
	1996	10 %	26 %	2,5 fois plus élevé
Taux de participation	1991	68 %	57 %	4 fois moins
	1996	66 %	57 %	6 fois moins

Source de tous les tableaux : Statistique Canada, Mise en ordre personnalisée 1991 et 1996

**Tableau 5 - Revenu annuel moyen Population d'Indiens inscrits HORS RÉSERVE 15 ans et plus comparativement à la population non autochtone en 1991 et en 1996**

Année	Population totale (non autochtone)	Indiens inscrits Hors réserve	Différence pour les Indiens inscrits Hors réserves
1991	24 212 \$	14 832 \$	38 % moins élevé
1996	25 435 \$	16 038 \$	37 % moins élevé

**Tableau 6 - Incidence du faible revenu sur les Indiens inscrits Hors réserves 15 ans et plus Comparativement à la population non autochtone en 1991 et en 1996**

Année	Population totale (non autochtone)	Indiens inscrits Hors réserve	Différence pour les Indiens inscrits Hors réserves
1991	15%	43%	3 fois plus élevé
1996	19%	43%	2,5 fois plus élevé

**Tableau 8 - Pourcentage d'enfants indiens inscrits HORS RÉSERVE moins de 15 ans habitant dans deux types choisis de familles dans le recensement comparativement à la population non autochtone en 1991 et en 1996**

Type de famille	Population totale (non autochtone)	Indiens inscrits Hors réserves	Différence pour les Indiens inscrits Hors réserves
Couple de parents			
Année 1991	79 %	73 %	Over + fewer
Année 1996	36 %	34 %	Over + fewer
Famille monoparentale - chef féminin			
inAnnée 1991	11 %	31 %	Presque 3 fois
inAnnée 1996	13%	39%	3 fois plus élevé

**Tableau 9 - Type de la tenure de l'habitation pour les Indiens inscrits résidant hors réserves comparativement à la population non autochtone en 1991 et en 1996**

Type	Année	Population totale (non autochtone)	Indiens inscrits Hors réserves	Différence pour les Indiens inscrits Hors réserves
Propriétaire	1991	71 %	34 %	La moitié du nombre
	1996	71 %	38 %	Moins que la moitié du nombre
Locataire	1991	29 %	65 %	Plus que 2 fois le nombre
	1996	28 %	61 %	Plus que 2 fois le nombre
Logement de bande	1991	Moins de 1 %	1 %	Aucun changement
	1996	Moins de 1 %	1 %	Aucun changement



## Souffrez-vous de ces symptômes?

### Symptômes du diabète Type 1

Le diabète de type 1 frappe souvent des enfants ou de jeunes adultes lorsque le corps est incapable ou devient incapable de produire de l'insuline. Ainsi, le glucose ne passe pas aux organes par la circulation sanguine. Plutôt que d'alimenter les organes du corps, chez le patient de type 1, le glucose passe par l'urine et différents organes deviennent très susceptibles à des maladies sérieuses. Sans injections d'insuline, les personnes souffrant du diabète de type 1 ne peuvent pas survivre.

Les symptômes comprennent une soif et une miction accrues et fréquentes, une faim continuelle, une perte de poids, une vision trouble et une fatigue extrême. Sans traitement, un patient s'écroule et tombe dans un coma diabétique qui met la vie en danger.

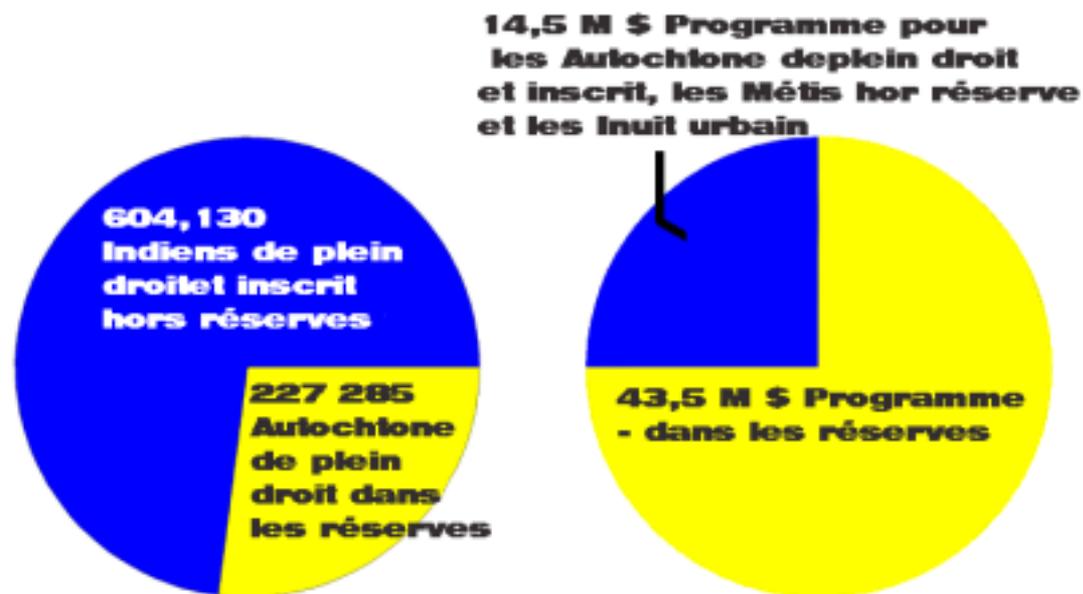
### Symptômes du diabète Type 2

Le diabète de type 2 se présente le plus souvent chez les gens de plus de 50 ans et qui font de l'embonpoint mais il commence à devenir plus fréquent chez les enfants et d'autres personnes qui sont obèses. Le corps produit une quantité insuffisante d'insuline ou l'insuline qui est produite n'est pas adéquatement utilisée par le corps.

Les symptômes du diabète de type 2 comprennent : la fatigue ou la nausée, une miction fréquente, une soif inhabituelle, une vision trouble, des infections fréquentes et des blessures et des plaies qui se guérissent plus lentement qu'à l'habitude. Une personne peut expérimenter quelques-uns de ces symptômes et pas les autres. Certaines personnes souffrant du diabète de type 2 n'ont aucun symptôme du tout au début de la maladie. Un tiers des personnes atteintes du diabète de type 2 n'est pas diagnostiqué.

## Le diabète frappe trois fois plus d'Autochtones

### Comparaison entre la population autochtone et la distribution d'IAD



## Il y a quelque chose qui cloche dans cette situation!

Le diabète est reconnu comme un important problème de santé parmi les Autochtones et est caractérisé par des taux de prévalence s'élevant à trois fois plus que la moyenne canadienne et cette maladie augmente rapidement. Il s'agit de la principale menace à la santé de nos peuples parce que cette maladie peut endommager plusieurs parties du corps, notamment les yeux, les pieds, les reins et le cœur.

La maladie peut aussi entraîner la cécité, des amputations des jambes et des insuffisances rénales. Il y a cinquante ans, le diabète était à peu près inconnu parmi nous, peuples autochtones mais à l'heure actuelle, cette maladie a atteint des proportions épidémiques.

#### Développer une stratégie

En 1999, le Gouvernement du Canada a accordé 115 millions de dollars sur une période de cinq ans pour le développement d'une Stratégie canadienne pour le diabète en partenariat avec les provinces et les territoires, des organisations autochtones nationales et des organisations nationales de santé.

L'Initiative autochtone pour le diabète (IAD) a reçu 58 millions de dollars sur une période de cinq ans pour aider à faire face à l'épidémie du diabète de type 2.

La composante de prévention et de promotion de l'IAD pour les Métis, les Autochtones hors réserves et les Inuits urbains vise à offrir des services aux peuples autochtones qui ne reçoivent pas de services du

programme s'adressant aux Premières nations dans les réserves et aux Inuits dans les collectivités inuites.

Une comparaison du financement pour l'IAD par rapport à l'importance démographique illustre la faiblesse fondamentale de la stratégie. La plus grosse partie des 43,5 millions de dollars de financement pour l'IAD est ciblée au programme des Premières nations et des Inuits.

#### Les Autochtones hors réserves trompés

La plus grande partie de la population autochtone - qui habite hors réserves - s'est vu accorder 14,5 millions de dollars sur une période de cinq ans.

Les membres affiliés ci-après entreprennent à l'heure actuelle des activités de prévention de base du diabète de type 2 et des activités de promotion de la santé :

- Nation des Métis du Labrador : Apprendre pour la vie : sensibilisation et prévention du diabète de type 2

Association des Métis autochtones de l'Ontario : Programme de prévention et de promotion du diabète

« Indian Council of First Nations of Manitoba » : Évaluation communautaire et détermination des ressources, des besoins et des demandes

Native Council of Prince Edward Island : Ateliers et forum d'information sur des modes de vie sains

« Federation of Newfoundland Indians » : programme de prévention et de promotion

« Native Council of Nova Scotia » : Initiative mobile pour le diabète chez les autochtones

En janvier 2002, le sous-comité de l'IAD a accepté de poursuivre le financement pour les propositions en cours à l'heure actuelle.

Ces projets ont besoin d'un temps suffisant pour bâtir les capacités et produire des résultats. La dernière année du programme (2003-2004) permettra une demande finale de propositions.



# Nouveau représentant national des jeunes

Robert Russell, vice-président du Conseil des jeunes du CPA a accepté le poste de représentant national des jeunes au Congrès des peuples autochtones après que Jamie Gallant a démissionné pour accepter un emploi à plein temps comme stagiaire de l'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones au CPA.

Robert est un Métis et un membre de la nation des Métis du Labrador. Au Labrador, il a servi en de nombreuses qualités, représentant les jeunes autochtones. Il a travaillé avec des organisations qui ont abordé des questions que l'emploi et la formation des jeunes, le développement communautaire, la violence, le journalisme autochtone, la culture, la justice et le racisme.

Il est formé en élaboration de programmes, en administration, en animation de groupes, en leadership communautaire et en développement économique communautaire. Actuellement, il étudie la radiodiffusion à Montréal où il est

actif auprès des jeunes autochtones dans la ville.

La première priorité de Robert sera de tenir une réunion du Conseil des jeunes pour déterminer un plan d'action visant les préoccupations qu'ils ont déterminées.

Mme Gallant a été représentante nationale des jeunes du CPA pendant trois ans et elle s'est intéressée principalement à la représentation des jeunes des organisations provinciales et territoriales. Nous souhaitons à Jamie bonne chance dans son nouveau poste et nous accueillons Robert comme nouveau représentant national des jeunes.

## Conférence nationale des jeunes

Vingt-deux représentants des jeunes provinciaux et territoriaux ont participé à une conférence des jeunes du CPA sur la stratégie nationale des jeunes autochtones du 26 au 29 octobre 2001 à Edmonton (Alberta)

La conférence, la première du genre, comprenait des représentants des jeunes des cinq organisations nationales du Congrès des peuples autochtones, l'Inuit Tapirisat du Canada, le Ralliement national des Métis, l'Assemblée des Premières nations, l'Association des femmes autochtones du Canada et l'Association nationale des centres d'amitié. La conférence a offert une tribune permettant aux jeunes d'exprimer leurs priorités et leurs préoccupations et de discuter des prochaines étapes de la mise en oeuvre de la stratégie.

### Trois priorités

Le rapport de la conférence des jeunes sera diffusé bientôt. Dans le cadre de la conférence réunissant des représentants des jeunes des organisations provinciales et territoriales du CPA, ils ont déterminé trois domaines d'action prioritaires.

Culture (y compris la langue et la spiritualité), éducation, et équité d'accès aux programmes et services.

Les domaines prioritaires communs comprennent l'éducation, la langue et la culture, l'entrepreneuriat des

jeunes et des questions sociales comme le suicide, la grossesse des adolescentes, l'alcoolisme et les toxicomanies.

L'engagement des jeunes dans le processus et les prochaines étapes de la stratégie nationale des jeunes autochtones ont également été des priorités importantes pour les participants à la conférence.

### Prochaines étapes

Recommandations des prochaines étapes lors d'une réunion du Conseil consultatif national des jeunes pour influencer les nouvelles politiques et une conférence des jeunes pour continuer le travail sur la mise en oeuvre des objectifs de la stratégie.

Le comité directeur fédéral-provincial-territorial-autochtone présentera un plan d'action sur la stratégie nationale des jeunes autochtones et discutera d'options pour améliorer la participation des jeunes au processus de cette stratégie. Le CPA a commencé à solliciter l'apport des organisations provinciales et territoriales et des représentants des jeunes sur le plan d'action et les options pour engager les jeunes.

## Liste des participants:

Native Council of Nova Scotia

Jocelyn Johnson  
Megan Langille

Federation of Newfoundland Indians

Beverly Meyers  
Randy Drover

Soneil Des Peuples Autochtones du Nouveau-Brunswick

Holly Wsortman  
Stephanie Bolger

Nation des Metis du Labrador

Pete Best  
Danny Campbell

Native Council of Prince Edward Island

Mark Polchies  
Paula Thomas

Ontario Metis Aboriginal Association

Geewadin Elliot  
Renee Lalonde

Indian Council of the First Nations of Manitoba

Jeanine Spence  
Derekl Boulette

Native Council of Canada (Alberta)

Raymond Niel Shirt  
Jessie Cardinal  
Curtis Cardinal

United Native Nations

David Decoine  
Losa Luaifoa

Congress of Aboriginal Peoples

Jamie Gallant

## Programme régional d'emploi

(Suite de la page 3)

Par ses activités, le CPA a établi une approche illustrant une « meilleure pratique » en vue d'ajouter des fonds pour compléter les fonds de DRHC afin de créer des occasions d'emploi durable à travers le pays. « En outre, en continuant à élargir l'étendue et le rayonnement de ce programme », explique Taylor, « nous serons en mesure d'aborder certaines faiblesses principales du programme actuel de l'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones ».

Selon Taylor, « bien que l'accent et le but du processus des EBR étaient de permettre un niveau plus élevé de

liberté et de créativité pour la conception des interventions en matière de marché du travail, au cours des dernières années, DRHC a érodé cette liberté par les critères imposés dans les EDRHA ».

### Rétablir la liberté

« La situation est que les travailleurs sociaux dans les collectivités autochtones sont à peu près seulement des commis travaillant pour un programme conçu et géré à Ottawa par DRHC » explique-t-il. « Nous devons trouver une façon de rétablir la liberté dans les ententes tout en respectant le besoin du Canada en matière d'imputabilité ».



## Plus de 2 millions de visiteurs sur le site Web du CPA depuis 1998

Le site Web du Congrès des peuples autochtones a attiré son 2 millionième visiteur pendant les vacances de Noël.

Depuis sa création en 1998, CAPonline a vu une augmentation continue du nombre de personnes qui surfent dans son Web, à un taux s'élevant à l'heure actuelle à 125 000 par mois. Les pages les plus populaires sur le site sont placées assez près l'une de l'autre et comprennent : les programmes et les enjeux; l'index des liens autochtones; le profil corporatif du CPA, des présentations spéciales, le

projet de loi C-31, les OPT et de l'information sur les contacts du CPA.

Martin Dunn, le prestataire de l'information pour le site explique « Les statistiques les plus inattendues portent sur le fait que 61 % de nos visiteurs sont internationaux ». Il ajoute que l'utilisation du terme « Autochtone » dans le nom de l'organisme attire probablement un certain nombre de personnes qui font

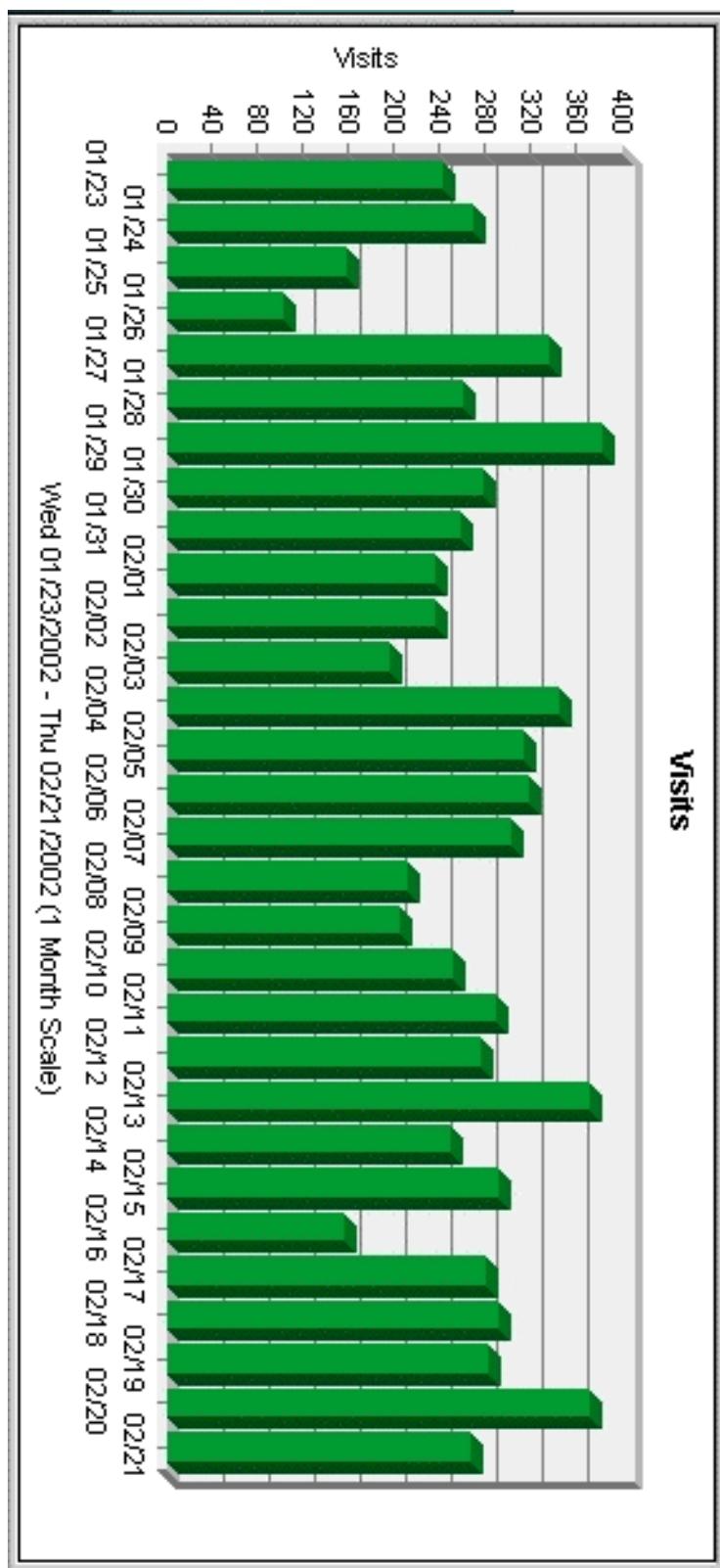
des recherches sur les peuples autochtones en Australie.

Presque 25 % des visiteurs ont la désignation « .ca » jointe à leur adresse, ce qui indique que les ministères et établissements gouvernementaux au Canada ont un grand intérêt pour le site.

Le tableau à la gauche, le résultat d'un analyseur indépendant du trafic dans le site indique que le trafic est le plus élevé au milieu de l'après-midi et au milieu de la semaine. Le trafic baisse énormément pendant les fins de semaine et les vacances, ce qui suggère que plusieurs visites sont liées au travail.

Le site reçoit plusieurs courriels par jour. Plusieurs courriels sont des demandes sur la façon de s'inscrire en vertu de la Loi sur les Indiens, mais de plus en plus de ministères, d'autres organismes et projets – tant autochtones que non autochtones – utilisent le site comme méthode de réseautage avec le CPA et ses sociétés affiliées.

Pour visiter le site, inscrivez l'adresse suivante : <http://abo-peoples.org> ou utilisez le nom Congrès des Peuples Autochtones dans un bon outil de recherche comme google.com.



### Une mine d'or d'information

### Les archives du CPA dans la voie de la numérisation

Une collection d'archives les plus uniques au Canada se prépare à joindre à la révolution numérique.

« Le Congrès des Peuples Autochtones est le seul endroit au Canada où se trouvent 30 ans de matériel traitant des peuples autochtones hors réserves dans une seule collection » explique l'archiviste Martin Dunn. « Une partie de ce matériel peut exister dans d'autres archives et quelques pièces de la collection se retrouvent au sein d'autres organisations et ministères, mais le seul endroit où il est possible de trouver tout le matériel est ici. »

#### Conçu pour l'internet

Comprenant presque 3 000 documents sous formes de livres, d'articles catalogués et mis sur tablettes, la plus grande partie de l'information contenue dans les archives du Conseil national des Autochtones du Canada / Congrès des Peuples Autochtones est en préparation en vue de son transfert en format numérique et sa présentation sur un site Web. Depuis 18 mois, le personnel s'occupe de déballer et d'organiser littéralement des centaines de boîtes et de classeurs de documents qui dormaient dans des sous-sols et des entrepôts.

« Nous avons organisé les tonnes de matériel en catégories de base » explique Dunn « et nous sommes environ à la mi-chemin dans le

travail de catalogage dans une base de données personnalisée que nous avons conçue et développée. »

#### Accès pour tous les Canadiens

Il y a plusieurs mois, le chef national du CPA, Dwight Dorey a demandé au personnel des archives de commencer à trouver des fonds pour transférer les éléments prioritaires du matériel d'archives en format numérique. On a élaboré un projet de trois ans visant à attirer le financement. Le projet produira une base de données d'information sur les peuples autochtones hors réserves que tous les Canadiens pourront télécharger dans leurs propres ordinateurs.

« Le but n'est pas de seulement organiser une série de vieux documents », explique Dunn. « Le défi réel est de créer un outil d'information utile pouvant servir à des buts individuels. L'information est inutile lorsque les gens ne peuvent pas y accéder lorsqu'ils en ont besoin. »

Dunn ajoute, « Nous détenons beaucoup d'information utile que nous pouvons mettre entre les mains des gens. »

La base de données comprendra aussi des cassettes vidéos et audios sur une variété d'activités du CNAC/CPA au cours des derniers trente ans.



# Ontario Metis Aboriginal Association

L'année 2001 s'est avérée une année extrêmement occupée pour l'OMAA. Une croissance phénoménale du nombre de ses membres a entraîné des activités dans plusieurs initiatives.

« Nous recevons des demandes d'adhésion au rythme de 30 à 50 par jour depuis deux ans, » explique Patricia Jaeger, la gérante générale de l'OMAA. « Ça n'arrête jamais! »

## Consultations sur la chasse

La Cour d'appel de l'Ontario a accédé à la demande de Sa Majesté la Reine (la Province de l'Ontario) de surseoir à statuer dans le litige entre Sa Majesté la Reine et Steve Powley et Charles Powley pour une période d'un an.

Le but du sursis était de « permettre à l'appelant de consulter les parties intéressées et de développer un nouveau régime de chasse à l'original qui est cohérent en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1982*, s. 35. » La présence de l'OMAA à la table des négociations a été jugée cruciale à la résolution des points en litige.

Grâce au financement du Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario, l'OMAA a effectué une série de consultations auprès des collectivités à travers l'Ontario, de Kenora à Ottawa. On a visité cinquante-deux collectivités mais au moins 260 collectivités ont participé à cette initiative en assistant aux réunions ou en participant au sondage sur la chasse.

Plus de 1 370 personnes ont assisté aux rencontres communautaires et l'équipe de consultation a parcouru plus de 13 000 kilomètres pour obtenir les points de vue des gens.

L'équipe de négociation de l'AMAO continue à rencontrer le ministère des Ressources naturelles en vue de négocier un nouveau régime pour la chasse à l'original.

## Emploi et formation

En 2001, l'OMAA-METS a inauguré son nouveau site Web de classe mondiale. « Depuis ce jour, le nombre de visites dans le site a été fantastique », explique Larry Bellerose, le directeur de l'OMAA-METS. « Depuis les quelques mois de notre présence en ligne, de plus en plus de membres de l'OMAA et du CMC visitent le site », confirme-t-il.

À l'aide du financement de Développement des Ressources humaines Canada et du Congrès des Peuples Autochtones, l'OMAA a mis à jour son site Web sur les services de formation et d'emploi pour les Métis. La conception du site Web fait appel à une technologie de pointe, notamment ColdFusion et Flash. Développé par Current



Contacts, une entreprise de conception Web basée à Toronto, et utilisant le contenu fourni par le personnel de l'OMAA, nous sommes d'avis que le résultat final est le meilleur site sur l'emploi et la formation autochtone en Ontario, sinon au Canada. On vous invite à visiter le site à : <http://www.oma.oft/mets>.

Une liste d'emplois et d'événements à travers la province est une des caractéristiques uniques du site de l'OMAA. Une autre caractéristique à valeur ajoutée est la possibilité pour les employeurs locaux d'afficher leurs emplois sans avoir à faire appel à des guichets emplois ou à des journaux et le message rayonne à travers la province.

L'OMAA-METS permet aux membres de s'abonner à des événements et à choisir des caractéristiques de listes d'emplois et lorsqu'ils sont inscrits, gratuitement, ils reçoivent automatiquement un courriel lorsqu'un événement ou un poste correspondant est affiché par

l'administrateur. Ils reçoivent ces avis automatiquement avant toutes les autres personnes. Les sections sur les guichets d'emploi, les bourses d'études, les prêts étudiants et les subventions pour les études, les curriculum vitae et les lettres d'accompagnement se voient accorder un bon niveau d'attention. La section des curriculum vitae permet aux clients de préparer leur propre curriculum vitae en ligne et de les imprimer ensuite.

Cette initiative est encore un autre exemple de l'engagement de l'OMAA-METS en vue d'être au premier rang pour des questions d'emploi et de formation, offrant des programmes et des services étendus à tous les participants métis et autochtones hors réserves.

## Partenariats communautaires

Un élément clé du succès de l'OMAA est le développement continu de partenariats communautaires, commençant par Sault Ste. Marie.

Le partenariat officiel de l'OMAA avec Ontario au travail à Sault Ste. Marie s'est développé considérablement. Le but est d'augmenter les services d'emploi aux « clients communs » — un terme utilisé pour distinguer les clients d'Ontario au travail (prestataires d'aide sociale) qui sont aussi autochtones. Ceci comporte une entente de services d'emploi par laquelle l'OMAA aide les clients

selon le principe de la rémunération des services.

L'OMAA et Ontario au travail – Sault Ste. Marie ont, en partenariat, créé un Centre de service communautaire d'emploi. Le personnel des Services d'emploi et de formation de l'OMAA et celui de la Division de l'emploi Ontario au travail est cositué dans ce centre.

Des représentants de plus de 20 agences communautaires et de ministères du gouvernement provincial ont assisté à l'ouverture officielle du Centre de service cositué de l'OMAA à Thunder Bay. Le Centre de service offre une grande variété de services à la clientèle, notamment des ressources éducatives, une formation en dynamique de la vie, des affiches d'emplois et il est équipé de postes de travail confidentiels à l'intention de la clientèle ainsi que d'ordinateurs personnels à la fine pointe de la technologie.

L'OMAA a co-commandité et participé à plusieurs enregistrements d'une émission de télévision appelée « Job Works » à Sault Ste. Marie. Cette émission présente des renseignements sur quoi, quand, où et comment développer son employabilité, trouver de la formation/recyclage, elle présente des indices sur des emplois intéressants et sur l'aide financière liée à l'emploi.

Les objectifs principaux visent à aider les sans-emplois à trouver et à garder un emploi, à réduire les obstacles à l'emploi, à améliorer la qualité de la vie et à présenter l'information actuelle à un plus grand auditoire en ce qui touche des questions connexes à l'emploi. Cette émission présente l'OMAA comme co-commanditaire et l'association a passé plusieurs fois à l'émission.

L'OMAA dispose des services de six conseillers en emploi qui offrent des services d'emploi et de formation à nos membres dans les six régions tribales.

## Programmes de santé

Le Programme Bébé en santé; enfants en santé de l'OMAA fonctionne dans neuf collectivités de l'Ontario et sert de modèle pour d'autres programmes autochtones.

Il offre de l'information et de l'éducation sur la santé.



## rapporte une hausse phénoménale du nombre de ses membres

rôle de parent, le développement de l'enfant, une sexualité saine, le syndrome d'intoxication fœtale à l'alcool, la cessation de fumer ainsi que la saine nutrition. Le Programme vise les adolescents ou les jeunes hommes ou femmes et leurs familles immédiates et étendues dans un effort pour encourager des grossesses en santé et des techniques d'éducation adéquate des enfants qui misent sur les enfants en tant que « cadeau sacré ».

L'OMAA offre aussi un programme d'action sociale en santé communautaire dans six collectivités et le programme se concentre sur une variété de questions de santé, notamment le diabète et une nutrition adéquate.

Les programmes de sensibilisation au jeu de hasard responsable et au VIH/SIDA ont été extrêmement actifs à travers la province présentant des séminaires et des ateliers et offrant des renseignements valables sur ces problèmes.

### Questions de gouvernance

Le Ministère des Affaires indiennes et du Nord a proposé certains changements à la Loi sur les Indiens pour aborder les problèmes de gouvernance pour les bandes de la *Loi sur les Indiens*. Un des mandats de l'OMAA est de représenter les intérêts des Indiens

hors réserves et à cette fin, l'association s'est jointe au CPA et à AINC afin de présenter une série de consultations dans 18 collectivités. Ils ont aussi conçu et mis en œuvre une campagne de sensibilisation qui a englobé la radio, la télévision et la presse ainsi qu'un site Web informant les visiteurs sur les questions de gouvernance.

Les résultats préliminaires des réunions ont fait ressortir le désir d'améliorer la gouvernance, l'administration et l'imputabilité des chefs et des conseils de bandes envers les membres de la bande. Plusieurs préoccupations ont aussi été exprimées sur l'égalité de traitement et de l'accès aux services pour les membres résidant hors réserves.

### Assemblée tribale de l'OMAA

Au moyen du thème « Building on Tradition, Determining our Future » (solidifier nos traditions, déterminer notre avenir), l'assemblée 2001 qui a eu lieu à Sault Ste. Marie en Ontario a présenté un hommage émouvant aux hommes et femmes autochtones qui ont participé à la guerre de 1812 en plantant un frêne de montagne sacrée à l'« Ematinger Old Stone House » construite en 1814.

Les délégués ont écouté des présentations de nombreux dignitaires, notamment Jim Flaherty,

le vice-premier ministre et ministre des finances de l'Ontario; David Young, le solliciteur général et ministre responsable des affaires indiennes; Jason Knockwood, le chef adjoint du CPA ainsi que Brent St. Denis, le député d'Algoma-Manitoulin.

### Préoccupations environnementales

En juillet, le président de l'AMAO, Michael McGuire a dirigé l'effort en vue de bannir l'utilisation de l'herbicide *Vision* dans la municipalité de Greenstone dans le nord de l'Ontario. M. McGuire s'est activement employé à faire circuler une pétition pour interrompre l'usage planifié de ce produit chimique mortel dans plusieurs collectivités métis et des Premières nations toutes situées à l'intérieur des frontières municipales de Greenstone.

Le « Chronicle Journal » de Thunder Bay a rédigé deux articles sur la question, deux articles appuyant la position de notre président à ce sujet.

Malheureusement, le conseil municipal ne s'est pas prononcé et la pulvérisation a eu lieu. La province est en faveur de l'usage de l'herbicide, malgré les préoccupations soulevées par plusieurs groupes s'intéressant à l'environnement, notamment Greenpeace.

Mike McGuire a présenté tant à la ville qu'au ministère de la documentation détaillée. Étant donné le danger de cette substance, il a promis de poursuivre ses efforts en vue de la faire bannir au cours de l'année à venir. Certains produits de remplacement pourraient être utilisés à la place de ce traitement et ces produits n'endommageraient pas l'environnement et Mike veut que les méthodes de remplacement soient évaluées en détail.

### Définition des droits

L'OMAA s'est méritée la renommée de joueur clé dans le processus continu visant à définir les droits des Autochtones.

L'OMAA est sérieusement engagée à développer son propre programme en vue de réaliser l'autosuffisance économique au moyen d'une plus grande constitutionnalisation des droits des peuples métis et par la mise en œuvre du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Nous conservons notre droit en matière d'autodétermination selon notre propre programme d'action relatif au développement socio-économique, à l'autonomie gouvernementale, à la justice, et à notre relation permanente avec d'autres partenaires en Ontario et dans un Canada uni.

## Ce que la presse écrit à propos du Congrès...

### National Post

18 décembre 2001

Citant ce que le rédacteur Robert Fife, chef du bureau d'Ottawa de l'article du « National Post » a appelé « initiés du gouvernement », l'article précisait : « Un haut fonctionnaire a affirmé que M. Nault est impressionné par Dwight Dorey, président du Congrès des Peuples Autochtones ».

« Dwight est l'étoile montante des Premières nations » a affirmé un haut fonctionnaire.

### The Aboriginal Times

Novembre 2001

Présentant un rapport sur l'assemblée générale annuelle du CPA, « The Aboriginal Times » a publié ce qui suit :

« Le chef (Dwight) Dorey estime que seulement 10 pourcent du financement fédéral annuel affecté aux Autochtones atteint les Autochtones hors réserves.

Cette situation est mauvaise. Ça n'a pas de sens, et ça n'aide pas non plus à la majorité des peuples autochtones au Canada. »

### « Windspeaker »

Août 2001

À la suite d'une interview avec le chef du CPA, Dwight Dorey, le « Windspeaker » a rapporté ce qui suit :

« Les 55 ou approximativement 55 bandes micmacs dans l'est du Canada ne sont pas des Premières nations. Il y a seulement une Première nation et c'est la nation Micmac. Jusqu'à ce que les gens se rendent compte de ceci, nous allons continuer à avoir ces problèmes ». Dorey a affirmé qu'il préconise un retour aux entités régissant les tribus

traditionnelles, les organes directeurs que la *Loi originale sur les Indiens* a abolis et détruits au nom de l'assimilation en imposant un système de conseil de bande...

« Nous n'avons aucune assurance » dit-il, « mais le fait que nous participions à ce processus et que nous avons cette entente (financement pour la consultation) me laisse croire que le ministre est au moins disposé à nous écouter. »

Il poursuit en disant : « L'idée que le ministère est seulement responsable des Indiens de plein droit dans les réserves doit définitivement être dissipée ».



## CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

### Information pour communiquer avec nos affiliés

<p><b>NATION DES MÉTIS DU LABRADOR</b> C.P. 2164 Succursale « B » Happy-Valley-Goose Bay (Labrador) A0P 1E0 <a href="http://www.labmetis.org">www.labmetis.org</a> Téléphone (709) 896-0592 Télécopieur : (709) 896-0594 Courriel : <a href="mailto:labmetis@hvgb.net">labmetis@hvgb.net</a> Président : Todd Russell</p>	<p><b>NATIVE COUNCIL OF NOVA SCOTIA</b> C.P. 1320 324, chemin Abenaki Truro (Nouvelle-Écosse) B2N 5N2 <a href="http://www.ncns.ednt.ns.ca">www.ncns.ednt.ns.ca</a> Téléphone : (920) 895-1523 Télécopieur : (902) 895-0024 Courriel : <a href="mailto:core@ncns.ns.ca">core@ncns.ns.ca</a> Chef et Président : Lorraine Cook</p>	<p><b>ONTARIO METIS ABORIGINAL ASSOCIATION</b> 452, rue Albert, 2<sup>e</sup> étage Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 2J8 <a href="http://www.oma.org">www.oma.org</a> Téléphone : (705) 946-5900 Télécopieur : (705) 946-1161 Courriel : <a href="mailto:pjaeger@oma.org">pjaeger@oma.org</a> Président : Mike McGuire Vice-présidents : Henry Wetelainen Lorraine Gisborn</p>	<p><b>NATIVE COUNCIL OF CANADA (ALBERTA)</b> <u>Bureau provincial</u> 14922-102, avenue NO, étage inférieur Edmonton (Alberta) T5N 3V9 Téléphone : (780) 917-1203/ 481-2241 Télécopieur : (780) 488-2741/ 443-3589 Courriel <a href="mailto:ncca@compusmart.ab.ca">ncca@compusmart.ab.ca</a> Présidente : Doris Ronnenberg Adresse postale : B.P. 14 10426-124<sup>ème</sup> rue Edmonton (Alberta) T5N 1R6</p>
<p><b>FEDERATION OF NEWFOUNDLAND INDIANS</b> C.P. 956 Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3 <a href="http://www.fni.nf.ca">www.fni.nf.ca</a> Téléphone : (709) 634-0996 Télécopieur : (709) 634-0997 Courriel : <a href="mailto:bsheppard@nf.sympatico.ca">bsheppard@nf.sympatico.ca</a> Président : Brendan Sheppard Vice-présidents : Calvin Francis Ted Muise</p>	<p><b>CONSEIL DES PEUPLES AUTOCHTONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK</b> 320, rue St. Mary Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3A 2S4 <a href="http://www.nbapc.org">www.nbapc.org</a> Téléphone : (506) 458-8422 / (506) 458-8423 Télécopieur : (506) 451-6130 Courriel : <a href="mailto:blavallee@nbapc.org">blavallee@nbapc.org</a> Présidente : Betty Ann Lavallée Vice-présidente : Kim McKinley</p>	<p><b>INDIAN COUNCIL OF FIRST NATIONS OF MANITOBA INC.</b> <u>Bureau chef</u> C.P. 10299 Opaskwayak (Manitoba) R0B 2J0 Site Web : s.o. Téléphone : (204) 623-7227 Télécopieur : (204) 623-4041 Courriel : <a href="mailto:icfnmpas@mts.net">icfnmpas@mts.net</a> Grand Chef : Andrew Kirkness Vice-Chef : Glen McIvor</p>	<p><b>UNITED NATIVE NATIONS SOCIETY</b> 110-425, rue Carrall / (entrée : 23 Pender O.) Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6E3 <a href="http://www.unns.bc.ca">www.unns.bc.ca</a> Téléphone : (604) 688-1821/ 1-800-555-9756 Télécopieur : (604) 688-1823 Courriel : <a href="mailto:unn@unns.bc.ca">unn@unns.bc.ca</a> Président : Scott Clark</p>
<p><b>NATIVE COUNCIL OF PRINCE EDWARD ISLAND</b> 6JF, McAuley Court Charlottetown (Île du Prince-Édouard) C1A 9M7 Site Web : en préparation Téléphone : (902) 892-5314 Télécopieur : (902) 368-7464 Courriel : <a href="mailto:nativecouncil@hotmail.com">nativecouncil@hotmail.com</a> Présidente et Chef : Valerie Chisholm Vice-président : Mike Gallant</p>	<p><b>ALLIANCE AUTOCHTONE DU QUÉBEC INC.</b> 21, rue Brodeur Hull (Québec) J8Y 2P6 <a href="http://www.allianceautochtone.com">www.allianceautochtone.com</a> Téléphone : (819) 770-7763 Télécopieur : (819) 770-6070 Courriel : <a href="mailto:aaqluc@globetrotter.net">aaqluc@globetrotter.net</a> Président : Fern Chalifoux</p>	<p><u>Bureau régional</u> C.P. 13, Groupe 10 R.R. # 2 Ste. Anne (Manitoba) R5H 1R2 Site Web : s.o. Téléphone : (204) 422-5193 Télécopieur : (204) 422-8860 Courriel : <a href="mailto:icfnm@mts.net">icfnm@mts.net</a></p>	<p><b>REPRÉSENTANT NATIONAL DES JEUNES AU CPA</b> 867, boulevard Saint-Laurent Ottawa (Ontario) K1K 3B1 <a href="http://www.abo-peoples.org">www.abo-peoples.org</a> Téléphone : (613) 747-6022 Télécopieur : (613) 747-8834 Représentant des jeunes : Robert Russell</p>
<p><b>CONGRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES</b></p>	<p><b>867, boulevard Saint-Laurent Ottawa (Ontario) K1K 3B1</b> <a href="http://www.abo-peoples.org">http://www.abo-peoples.org</a></p>	<p><b>Téléphone : (613) 747-6022 Télécopieur : (613) 747-8834 Courriel : <a href="mailto:info@abo-peoples.org">info@abo-peoples.org</a></b></p>	<p><b>Chef national : Dwight A. Dorey</b></p>